



**PRÉFET  
DE SAINT-PIERRE  
ET MIQUELON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des Territoires,  
de l'Alimentation et de la Mer**

Saint-Pierre, le 17 juin 2024

## **AVIS AUX USAGERS DU PORT N°10/2024**

Dans le cadre de travaux de maintenance sur le Feu du Petit Saint-Pierre du **lundi 17 juin 2024 au mercredi 31 juillet 2024**, il est demandé à tous de respecter les consignes suivantes :

- S'écarter largement de la zone,
- Réduire la vitesse à l'approche de la zone de façon significative,
- Observer la plus grande prudence et respecter le RIPAM (Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer),
- Exercer une veille attentive et permanente VHF canaux 12 et 16,
- Tout incident doit être immédiatement signalé à la capitainerie (VHF canal 12 ou par téléphone au +508 55 13 21).

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.

